

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 3 Joumada I 1448

N° 127

14 Octobre 2026

42^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Sociétés communautaires.....	3139
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	3139
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	3141
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	3145
Homologation de résolutions	3146
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	3146
Avis aux créanciers.....	3147
Convocations	
Sociétés anonymes	3148
Sociétés communautaires.....	3150
Autres sociétés	3150
Divers	
Avis au public.....	3150
Rectificatifs	3151

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Dénomination sociale : Société Communautaire Locale de fitness et de sport

Catégorie de la société : Locale

Capital social souscrit : 5000.00 dinars

Adresse du Siège social : Route d'El Ouarsnia, km 0.5

Objet social : Projet sportif

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts : 16/4/2026

Nombre de parts sociales : 10 parts

Valeur nominale d'une part : 500.00 dinars

Banque : Banque Nationale Agricole BNA

Période de souscription : Depuis 01/10//2026 au 16/04/2027

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux séances publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui.

Invitation à l'assemblée générale fondatrice : via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale :

LISTE DES FONDATEURS :

Nom :

Noureddine jebali : Délégation Benguerdane, Gouvernorat MEDENINE, Adresse Rue de l'Environnement

Abdelkarim Bouali : Délégation Benguerdane, Gouvernorat MEDENINE, Adresse Route de Zarzis, km 5

Anwar Mahdhi : Délégation Benguerdane, Gouvernorat MEDENINE, Adresse Benguerdane. 2026R02971SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine.

Le capital : 19 806 230 dinars.

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine.

La forme juridique : Société Anonyme.

En application du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa qui a eu lieu le 16 Juillet 2026, enregistré à la Recette des finances de Kasserine le 26 Août 2026, sous le numéro 26706476, reçu numéro Mo71838 et enregistré au Registre National des Entreprises le 30 Septembre 2026, Dossier n°2026P88456501, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la continuité de l'activité de la société suivant les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales pour assurer le bon déroulement de la prochaine rentrée scolaire et suivant les décisions des Conseils ministériels du 30 octobre 2014, du 11 Avril 2017 et du 25 Avril 2022 et suivant la présentation au Ministère de tutelle du projet final de l'étude stratégique de restructuration de la société au début du mois de Novembre 2024 afin de fixer la date d'un Conseil ministériel à ce propos et suivant les décisions des Conseils ministériels du 21 Janvier 2025 et du 29 Janvier 2026.

2026R02986SANB2

Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine.

Le capital : 19 806 230 dinars.

Le code fiscal : 7664 S/A/M/000 - Kasserine.

La forme juridique : Société Anonyme.

En application du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa qui a eu lieu le 16 Juillet 2026, enregistré à la Recette des finances de Kasserine le 26 Août 2026, sous le numéro 26706477, reçu numéro 671844 et enregistré au Registre National des Entreprises le 30 Septembre 2026, Dossier n°2026P88456501, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport annuel de la société pour l'année 2025.

- Approbation des rapports des deux commissaires aux comptes sur l'exercice 2025.

- Approbation des états financiers 2025.

- Approbation de la désignation des administrateurs au conseil d'administration de la société.

2026R02987SANB2

Election du Président Directeur Général

ABM Immobilier

SA au capital de 430.000 Dinars

Siège Social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1056589E

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 27 Juin 2026, enregistré à la Recette des Finances de Den-Den à Tunis, le 30 Septembre 2026, sous le n°26803066 quittance n°M069989, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 09 octobre 2026, il a été décidé, à l'unanimité, l'élection de Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins

pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2026, 2027 et 2028 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2029 qui statuera sur l'exercice 2028.

2026403515SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Et désignation d'un Commissaire aux Comptes

ABM Immobilier

SA au capital de 430.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1056589E

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Juin 2026, enregistré à la Recette des Finances de Denden à Tunis, le 30 Septembre 2026, sous le n°26803061, quittance n°M069919, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 9 octobre 2026, il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2026, 2027 et 2028 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2029 qui statuera sur l'exercice 2028 :

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- MT Elloumi SA.

- La Nomination de la Société Ajra Audit et Conseil en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

2026403516SANB2

Dissolution et liquidation de la société

KEYSTONE AM TUNISIA

Forme juridique : Société Anonyme

Capital social : 500 000 Dinars

Siège social : Immeuble 3S Karray, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique (RNE) : 1371494G

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société KEYSTONE AM TUNISIA, réunie le 10 septembre 2026, enregistré le 25 septembre 2026 sous le numéro 26508064, quittance n°M090277, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de nommer Monsieur Alaa Kammoun en qualité de liquidateur de la société, avec les pouvoirs les plus étendus que lui confèrent la législation en vigueur pour mener à bien les opérations de liquidation.

L'adresse de correspondance a été fixée au 49, Avenue Alain Savary, Immeuble Venus, Bureau n°18, 1002 Tunis.

Une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été déposée auprès du Registre National des Entreprises (RNE) le 02 octobre 2026 quittance N°2026P94783782 et publiée le 12 octobre 2026 sous le numéro 2026164414.

2026403518SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LIQUIDATION SOCIETE HISTORY FITNESS

SARL AU CAPITAL DE 3.000 DT

SIEGE SOCIAL : RESIDENCE MEDITERRANNEE LES JARDINS DE CARTHAGE

IU : 1316338J

N° CNSS : 324676-17

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 Septembre 2026 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 25 Septembre 2026 sous le numéro

26507735 quittance N°M101562, publié au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises n°255 du 09 Octobre 2026 annonce N°202616277, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et ce à partir de 8 Septembre 2026. Mr ABDELAZIZ ELLOUMI titulaire de la carte d'identité nationale n°00430300 est nommé liquidateur.

2026R02988SRLB2

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 31/03/2026 Enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés sous le N°26505460, et qui a été déposé auprès du RNE le 06/10/2026 Quittance N°2026P15293655 Transaction N°01791277086307823076.

Les associés de la société MONDIAL PLAST, SARL au capital de 78000 dinars immatriculée au RNE 1184595R, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2026 et sa mise en liquidation amiable.

L'Assemblée Générale a nommé en qualité de liquidateur Mr. MOURAD DAMMAK, demeurant RUE SIDI BOU ALI N°72 SAKIT DAIER SFAX, avec les pouvoirs nécessaires pour accomplir les opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé RUE SIDI BOU ALI N°72 SAKIT DAIER SFAX.

Tous les créanciers de la société sont invités à déclarer leurs créances auprès du liquidateur.

2026X01401SRLB2

Nomination d'un Commissaire aux Comptes

Cofat Automotive Systems

Sarl non-résidente

Au capital de 100.000 Euros

Siège Social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1023123 S

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12

Août 2026, enregistré à la Recette des Finances de Denden à Tunis, le 28 Septembre 2026, sous le n°26803013, quittance n°M068750, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 09 octobre 2026, il a été décidé, à l'unanimité, la nomination de la Société DATN en tant que commissaire aux comptes de la société pour trois ans, soit pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

2026403514SRLB2

Société jardin d'enfants Les Toup'ty

M.F : 1017900Y

Capital : 10.000 dinars tunisiens

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 mai 2026, enregistré à la recette des finances sous le n°26703576 quittance n°M059696 et déposé auprès de RNE en date du 06 octobre 2026.

Il a été décidé la dissolution de la société et il a été nommé Mme SONIA TURKI liquidatrice de la dite société.

2026403525SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 13 mars 2025 enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen le 30 septembre 2026 sous le n°26205443, numéro de quittance M090205. Mme Latifa Romdhani titulaire de la CIN n°05850738 a vendu à Mr Mohamed Ali Dridi titulaire de la CIN n°05227609 tout le fonds de commerce exploité à tout commerce avec ses éléments corporels, sis au 280 rue 7 Novembre (Rue 105) Cité

Ettadhamen Ariana. Toute opposition sera reçue chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 11 octobre 2026.

2026R02967FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé daté du 17/09/2026 légalisé le 23/09/2026, enregistré à la recette des finances rue 02 Mars 1934 à Djerba Houmt souk le 23/09/2026, sous le reçu n°102020M n° d'enregistrement 26205996.

Madame Malika Kouken, C.I.N 05748433, demeurant à Walegh Djerba, a vendu à Mademoiselle Ghada Jemail C.I.N13541595, demeurant à Taourite Houmt souk Djerba, le fonds de commerce pour activité vente de fruits secs et commerce spécialisés en détail, exploité dans le local sis au Moncef Bay Houmt souk Djerba 4180. D'un Prix égal à cinquante mille dinars.

Toutes les oppositions auront lieu auprès de l'Acheteur Ghada Jemail à son domicile élu dans les 20 jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au quotidien ACHOUROUK du 01/10/2026.

2026R02968FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances de Médenine le 02/10/2026 sous le numéro 26205900 quittance n°M095997 M. Alaa Najjari, titulaire de la CIN n°05767310 a vendu à M. Ibrahim Ben Sadok Selmi titulaire de la CIN n°08621249, la totalité du fonds de commerce consistant en un café avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Route de Gabès Médenine.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce sus-indiqué dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Paru aux journaux Echourouk et le Quotidien le 7/10/2026.

2026R02970FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 25/09/2026, enregistré à la recette des finances de Midoun le 01/10/2026 quittance n°M089937, enregistrement n°26204817, Aymen Ben SLAMA, domicilié Oued El Ghar El May Djerba, a vendu à Ridha ACHOURI, domicilié à El Bhira Beni khedach Médenine, le fonds de commerce, situé à l'avenue de l'environnement Midoun Djerba, destiné à la vente des fruits secs.

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 07/10/2026 au journal quotidien ASSABAH.

2026R02972FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé du 18/9/2026 enregistré à la recette des finances de Tataouine en date du 21/09/2026 n° d'enregistrement 26204226 reçu M076491, Mme MARSIT AFEF titulaire de c.i.n 06547205 daté le 29/07/2007 a cédé à Mme ELFAKHEM SABRINE titulaire de c.i.n 06587982 daté le 19/04/2023 l'ensemble du fonds de commerce sis à la rue Habib Bourguiba Tataouine destiné à la vente des produits médicaux et paramédicaux.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds sis dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cession au journal officiel de la République Tunisienne. Paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 04/10/2026.

2026R02975FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré auprès de la recette des finances de Korba le 30/09/2026 Quittance n°M064128, numéro d'enregistrement 26202347, M. Fathi Ben Abdelkader Senoussi cin n° 01795273 a vendu à Mme Lilia Bent Ahmed Essid cin n°06260521 la totalité du fonds de commerce, comprenant ses éléments corporels et incorporels. Ce fonds est constitué par un local commercial situé rue Farhat Hached à Korba, destiné à l'exercice de tout type d'activité commerciale. Les oppositions éventuelles doivent être notifiées à l'acquéreuse, à l'adresse du fonds de commerce susmentionné, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de la présente annonce au Journal Officiel. Publication dans le journal «Assahafa» le 08/10/2026.

2026R02976FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mme Saidi Echrak a vendu en vertu de l'acte SSP le 19/09/2026 et enregistré à la recette des finances Fouchena le 29/09/2026, quittance n°M098531, enregistrement n°26204327 à Mr Saidi Yahya la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé : Avenue de Liberté Fouchena Ben Arous.

Toute opposition doit se faire auprès de l'acquéreur à l'adresse du fonds à l'Avenue de Liberté Fouchena Ben Arous dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée le 11/10/2026 dans les deux journaux Le Quotidien et Elchourouk.

2026R02978FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date de 03/08/2026 enregistré à la recette des finances de Houmet Essouk Djerba en date du 17/08/2026 (quittance n° M090848 enregistrement n°26205190) Mr Hichem ben Mohamed Okhay CIN 08607353 demeurant à Majin Erriadh

Djerba, a cédé à Mr Mohamed Amin ben Salem Chabbar CIN 13529627 demeurant à Erriadh Djerba, la totalité du Fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue Habib Bourguiba Erriadh Djerba ayant pour objet l'exercice d'une activité de commerce de vente de fruits secs.

Les oppositions sur le prix doivent se faire entre les mains de l'acquéreur dans son adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. Paru aux journaux Echourouk et le Quotidien le 07/10/2026.

2026R02982FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19/08/2026, enregistré à la Recette des Finances de la Goulette le 06/10/2026 sous le n°26808030 (Quittance n°106757), Monsieur Mokhtar ESSOUSSI, titulaire de la CIN n° 07264561, demeurant à Sidi Daoud, La Marsa, Tunis a cédé à la société «Optique Mokhtar», société en participation en cours de constitution, le fonds de commerce d'«opticien» sis au 219, Avenue Habib Bourguiba, Le Kram, Tunis. Les oppositions éventuelles seront reçues conformément à la loi au domicile élu du vendeur, à l'adresse sus indiquée, dans un délai de vingt (20) jours à compter de cette insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT). Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 14/10/2026.

2026R02983FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente de fonds de commerce daté du 02-10-2026 enregistré à la recette des finances Boumhel, le 05-10-2026 quittance n°M059955 enregistrement n°28203186, M. Sami Ben Ahmed Bouguerra, titulaire de la C.I.N 07051579 a vendu à M. Abdeljabbar Ben Jaballah Ben Belhacem Rouissi titulaire de la C.I.N n°10012611 l'ensemble du fonds de commerce exploité pour une activité de

restauration constitué au 16 subdivision Farah Résidence Charisma Boumhel Bassatine Ben Arous code postal 2097 avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions légales seront reçues à l'adresse du local suscitée.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa le 14-10-2026.

2026R02985FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Boulbeba Elmrabet gabes le 06/10/2026 sous le n°26208910, quittance n°M064865, Mourad El Baroudi procureur légale de tout les héritiers de Ali Baroudi, selon la procuration signé et légalisé le 25/09/2026 à son nom et au nom de tous les héritiers de Ali Baroudi titulaire de la CIN n°05882065 a vendu à Monji oui, titulaire de la CIN n°13430998 la totalité du fonds de commerce destiné à vente (des fruits sec) sis à in slam avenue EL jomhouria Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera reçue dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT à l'adresse de l'acheteur sujet du fonds de commerce.

Cette annonce sera publiée au journal Le Quotidien le 13/10/2023.

2026X01400FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/10/2026 enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba Sfax le 06/10/2026 sous le n°26206322 Quittance n°M080515, Mr Med Amine Ben Amar (CIN n°11138650) ayant son domicile à la Route l'aéroport Km 6 Ruelle Baraket, Sfax, a vendu à Mr Chiheb Eddine BACHIR (CIN n°11104283) ayant son domicile à la Route l'aéroport Km 7 Cité Elwafa Elhajeb - Sfax, la totalité du fonds de commerce ayant pour objet le lavage et le nettoyage des autos, exploité au

local sis à la Route l'aéroport Km 3 devant complexe CSS, Sfax, avec ses éléments corporels ainsi que tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle, l'achalandage, le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu.

Les oppositions au paiement du prix doivent être formées entre les mains de l'acheteur ayant son domicile élu au cabinet du Maître Sabeur Ktari, Rue Taher Sfar, Imm Marhaba Center 5ème étage Sfax, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au JORT. Cette annonce est publiée aux quotidiens Essabeh et Le Temps du 10/10/2026.

2026X01402FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 22/09/2026, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax, le 25/09/2026 sous le n°26204145 reçu n°M101963, kabil mbarki, titulaire de la cin n°11981046 domicilié à el ksour chrarda Kairouan, a vendu au profit de fahmi tahri, titulaire de la CIN n°11076944, résident à route Tunis km 2 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que fast-food au local sis à l'avenue des martyres n°63 Sfax, avec tous les éléments corporels et incorporels et suivant les conditions mentionnées dans le dit acte.

Cette annonce a été publiée en deux journaux "Echourouk" et le Quotidien" du 9/10/2026, Sachant que toutes les oppositions seront reçues au bureau de Maître Kais Ben Saida l'avocat sis à l'avenue tahar sfar immeuble centre marhaba bloc A Sfax.

2026X01406FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Charguia Tunis en date du 06/10/2026 sous n°26213435, quittance n°M115208, Mr Badreddine NEMR IU : 1388450E - CIN N°00370307, a vendu à la société MALANGO CAFEINO SUARL, I.U :

1843990T, représentée par son gérant Anis Khemiri, le fonds de commerce exploité en Salon de Thé, restaurant, fabrication et vente des glaces avec tous ses composants matériels, moraux, sis au 10 RDC résidence Essod Bloc C l'Aouina Tunis.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de rédacteur de l'acte Maître Marouen Toumi. CIN N°09165257- I-U : 1735090L, Avocat à la cour de cassation ayant son cabinet au 11 Rue Sénégal 1002 Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal la Presse le 14/10/2026.

2026403500FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 1/10/2026, enregistré à la Recette des Finances de la rue Gandhi à Tunis, le 9/10/2026, sous le n°26204987, quittance n°M072029, la société «STE ESPACE» S.A.R.L., M.F n°J0428745, dont le siège social est sis au Complexe X, El Menzah 9, Tunis, a vendu, à Monsieur Yassine Bachali l'intégralité du fonds de commerce sis au 16, avenue de Paris, Tunis, à usage de toute activité commerciale, à l'exception du commerce de restauration et de boissons ainsi que du commerce de vente de viandes.

Les oppositions seront reçues au siège de la société cédante, à l'adresse sus-indiquée, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié dans les journaux Assabah et Le Temps en date du 14/10/2026.

2026403502FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signature légalisée le 29/09/2026

enregistré le 30/09/2026 à la recette des finances Rue du Paradis Ariana, (Q n°M103213, E n°26208256) Monsieur MOKHTAR SALMI (identifiant unique RNE n°1798414G) demeurant ksar El Mourabidine Ghomrassen Tataoulne, a cédé à Monsieur YOUNES AGILI demeurant à El Houfia Haffouz Kairouan la totalité du fonds de commerce exploité au 22 rue el Montazah la Soukra Ariana, destiné à l'activité de vente de fruits secs.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne au domicile élu sis au cabinet de Maître ZIED BACHA avocat de la société Internationale Avocats Conseils, 37 BIS Rue Ali Zlitni, bureau AI, Bloc A, 2092 Manar 3 TUNIS.

Le présent avis a paru sur le journal La Presse du 10/10/2026.

2026403503FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche le 01/10/2026 quittance n°77631 enregistrements n°26204033, Mr. Issam Daboussi a vendu à Mme Rachida Ghanmi la totalité du fonds de commerce représenté par le café nommé La Deuxième situé au 33, rue Khartoum, Tunisie.

Les oppositions seront adressées au 25, rue Marseille, café Mozart, Tunisie et au 3, rue Chahhid Chadhy Ben Hlima jbal lahmar Tunis selon le registre du commerce. Cet article a été publié au Quotidien du 13 octobre 2026.

2026403508FCCCC

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation rédigé par Maître Samah Barakouti et un notaire le 06/02/2026, inscrit au registre des brouillons à la page 05 sous le numéro 07/16, Madame Khira Swassi, titulaire de la C.I.N

N°02153276, a donné à son fils Mr. Rafik Swassi, titulaire de la C.I.N N°02302618, de la totalité du fonds de commerce destiné pour une BUVETTE situé à la cité des Roses numéro 02, Nefza.

Les contestations sont acceptées au lieu du don conformément au code de commerce. Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 10 octobre 2026.

2026403509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat enregistré à la Recette des finances de Oued Ellil le 07/09/2026 quittance n°M059026, enregistrement n°26201701, Mr. Faycel Klai a vendu à Mr Issam Sakhria la totalité du fonds de commerce consistant en un bar situé au 03 avenue les Jardins oued Ellil Manouba ayant pour activité café - buvette.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse à la route de Bou kharouba, montagne Bou kharouba, Chebaou Oued Ellil, Manouba, selon le registre du commerce.

Cet article a été publié au Quotidien du 3 octobre 2026.

2026403510FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat enregistré à la Recette des finances Bardo le 10/12/2015 quittance n°78946 enregistrement n°15201558 Mr. Mehdi Mahbouli a vendu à Mr. Mohamed Rached Mabouli la totalité du fonds de commerce destiné pour un salon de thé situé au 14 avenue de l'indépendance Bardo. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et vendeur à la même au 26 avenue Abouloubaba Al ANSARI Menzeh 6 Ariana selon le registre du commerce.

Cet article a été publié au Quotidien du 3 octobre 2026.

2026403511FCCC2

Avis

Par acte S.S. privé écrit par Maître Saidani hassan enregistré à la recette des finances Bousalem le 02/10/2026. M YAAKOUBI MAHER a cédé la totalité du f.de commerce destiné à l'activité de vente de matériaux de construction à TARKHANI KAIS et Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître Saidani Hassen à son adresse 14 Rue salah ben yousef bousalem dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au J.O.R.T. Cet avis a été publié au journal Chourouk le 13/10/2026.

2026403517FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances à Ras Jebel le 8/10/2026 Quittance N°M086413 Mrs Saida Grendi, Bouraoui, Samer, Fehd, Mohamed et Iram Dkhil ont cédé à Ahmed Dkhil la totalité du fonds de commerce sis à la rue d'Alger Ras Jebel moyennant un prix de 8.000.000 D.

Les oppositions se feront entre les mains de l'acquéreur demeurant à la route de la plage à Ras Jebel dans un délai maximum de vingt jours de la publication des présentes.

Un expédié des présentes est publié aux journaux le Quotidien et Chourouk du 15/10/2026.

2026403520FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément à un contrat de vente enregistré auprès de la recette des finances El Menzah 6 le 10/08/2026 sous le numéro 26207884, reçu numéro 119001, Mme Samia bent Belkacem bin Saleh Bouganmi, épouse de Mourade bin Omran, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08011136, résidente à Fares Jalouli Avenue, Yassin Ennasr Résidence 1, Ariana, a vendu à Mme Asma bent Mouhamed bin Belkacem bennour, épouse de Mouhamed Al Trabelsi, titulaire de la carte d'identité

nationale numéro 08748817, résidant au numéro 2, Al Shahrour Avenue, Ariana, tout le fonds commercial lui appartenant en propriété avec tous ses éléments matériels et moraux et exploitée dans le magasin commercial situé au numéro 38, rue Fares Jalouli, Ennasr 1, Ariana, et préparé pour la vente de matériel paramédical.

Les objections sont acceptées dans le bureau de M. Osama Al-Ayari, situé dans le complexe Dora, piste A, bureau n°5, étage 2, Al-Manar III, Tunisie, dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée le 13/10/2026 dans le journal Echourouk.

2026403521FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de sidi hsine le 22/09/2026 quittance n°M104610 enregistrement n°26203812 Mr Mohamed Raouf Mejri a vendu à Mr Fares Dhabaoui le fonds de commerce lui appartenant exploité au N°06 Av Al hrayria Zahrouti Tunis.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce. Cet acte a été publié dans le journal Elchourouk du 09/10/2026.

2026403524FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce (Gérance Libre)

En vertu d'un contrat de location-gérance d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 18 août 2026 sous le n°26303883, quittance n°M075382, M. Ahmed Ben Monji Ben Mimoune titulaire de la CIN n°08605893 a loué à M. Monji Ben Ali Ben Mimoune titulaire de la CIN n°03533231 sous forme de gérance libre un fonds de commerce consistant en un café avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Houmet Mgarsa

Midoun Djerba pour une durée de deux ans renouvelables du 01/06/2026 au 31/05/2028.

Les oppositions sont reçues auprès du locataire-gérant au siège du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Paru aux journaux Echourouk et le Quotidien le 03/10/2026.

2026R02969FCCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location de fonds de commerce établi par Maître Riadh Belghareq, avocat, le 15 Août 2026 et enregistré auprès de la recette des finances d'El Krib le 18 Août 2026 sous le numéro 2600781, reçu n° M016158, la société Banat Al Saheli, immatriculée sous le numéro 1939206K et représentée par sa représentante légale, Mme Noura Chatti, titulaire de la CIN n°04417892, a loué à Mr Abdallah Al Jaouadi, titulaire de la CIN n°04651814, l'intégralité du fonds de commerce exploité en tant que station-service «Esso Standard Tunis» située à Rue Habib Bourguiba à El Krib.

Toutes objection relative au fonds de commerce peut être adressée au preneur dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la république Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journaux LE QUOTIDIEN et ACHOUROUK le :

14/10/2026.

2026R02979FCCCC3

LOCATION-GERANCE D'UN FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19/08/2026, enregistré à la Recette des Finances de la Goulette le 29/09/2026 sous le n°26307838 (Quittance n°104259, Monsieur Mokhtar ESSOUSSI, titulaire de la CIN n° 07264561, demeurant à sidi Daoud la Marsa Tunis, a donné en

location-gérance à la société "Point Optique" société en participation en cours de constitution, le fonds de commerce d'«opticien» sis au 219, Avenue Habib Bourguiba, le Kram, Tunis,

Le présent contrat de location-gérance a été consenti pour une durée de cinq ans renouvelables par tacite reconduction, commençant à courir le 1er septembre 2026.

En vertu de ce contrat, le locataire gérant exploitera ce fonds de commerce à ses risques et périls exclusifs et sous sa seule responsabilité, conformément à la loi. Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 14/10/2026.

2026R02984FCCCC3

Contrat de bail d'origine commerciale

Selon le contrat de location d'origine commerciale enregistré à la recette des finances la Goulette le 15-02-2024 sous le numéro 24301378 reçu n°0023636 M. Mme Halouma Hergam, numéro CIN 02013464, agissant pour son propre compte et celui de ses enfants majeurs, Mohamed Ali, Amira et Mohamed Fadhel, héritiers de M. Ridha Kafi, a loué un commerce de vente de plantes et fleurs artificielles à la Société FLAMANT DE COMMERCE, immatriculée sous le numéro 1708199WAM. Le fonds de commerce est situé au 2, rue Othman Tlili, El Aouina, et le bail est valable du 1er février 2024 au 31 janvier 2025.

Ce contrat est reconduit tacitement pour une durée d'un an, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 9/10/2026.

2026403513FCCCC3

Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

Aux termes d'un contrat de location-gérance d'un fonds de commerce,

dont les signatures ont été légalisées le 31/08/2026 et enregistré à la Recette des Finances de cité mahrajene, Tunis, le 03/09/2026, sous le numéro 26304415, quittance n°M047372, Monsieur Anis Ben Rajeh Saada a donné en location-gérance libre à Monsieur Anis Ben Ridha Rezgui le fonds de commerce sis au 55, rue Alain Savary, Tunis, exploité en tant que local de vente de Fast-Food, pour une durée de deux (2) ans, renouvelables, à compter du 01/09/2026.

Les oppositions sont reçues à l'adresse du fonds de commerce susmentionné, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié dans les journaux Achourouk et Le Quotidien en date du 15/09/2026.

2026403522FCCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Gafsa sports club

Classification : Association sportive

Siège de l'association : Stade Camp Nou, Sidi Ahmed Zarrouk, route Tozeur- Gafsa.

Objectifs de l'association : Former et encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et techniques, et favoriser leur épanouissement sur le plan sportif que moral.

Président : Bouali Abidi

Vice-président : Radhia Debbach

Trésorier : Rassem Zidi

Secrétaire générale : Yamen Kadalla
Membre : Ahmed Bouallague.
2026R02974APSF1

Constitution d'une amicale

Nom de l'association : Amicale de la Région sanitaire de Monastir

Siège : Direction Régionale de la Santé de Monastir

Objet : Amicale.

Objectifs :

- Tisser des liens culturels et sociaux entre les agents de la Direction régionale de la santé de Monastir et leurs familles.
- Etablir des relations de coopération avec des établissements de santé et des associations similaires.

Les responsabilités au sein de l'instance fondatrice ont été réparties comme suit :

Dr Riadh Feki Mohamed : Président

Darine Dhraief : Secrétaire générale

Raja Bouzouida : Trésorière.

2026S01375APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole et de pêche

Conformément au procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2026, enregistré à la recette des finances de Tébouba le 15/10/2026 sous le numéro 26802233, Quittance n°050720M, et déposé auprès de la Délégation de Tébouba gouvernorat de Monastir sous le numéro 16186 le 10/08/2026, il est constitué un groupement de développement pour le secteur de la pêche maritime :

Dénomination : Groupement de développement de la pêche côtière de Tébouba

Siège social : Port de pêche de Tébouba, 5080 Monastir

Zone d'intervention : Délégation de Tébouba

Objectifs : Protéger, valoriser et préserver les ressources naturelles de la zone d'intervention.

- Contribuer à la formation et à l'accompagnement de ses membres sur les techniques de pêche maritime les plus efficaces et accroître la productivité de leurs activités.

- Etablir des relations de coopération et échanger des connaissances avec d'autres structures agricoles, tant au niveau national qu'international.

Président : Adnène NAKBI

Trésorier : Walid Noura

Membres : Mohamed Chehata - Hosni NAKBI - Fares Noura- Alaa Ben Rayana.

2026S01377APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Conformément au procès-verbal de la réunion en date du 13/07/2026, enregistré auprès de la recette des finances de Hammamet le 24/07/2026 sous le numéro M10909 (quittance n°2604557) :

- Il a été décidé de modifier la dénomination de l'association, de «Association de Hammamet de Kick-boxing» à «Association Sportive Olympique de Hammamet» ainsi mise à jour les statuts de l'association.

- Le renouvellement des membres de bureau de l'association ont été réélus comme suit :

Président de l'association : Adel Ben Faraj

- Vice-président : Mohamed Ali Haloui

- Trésorier : Hichem Bassoumi

- Secrétaire générale : Amira Jedidi.

Une copie du procès-verbal de la réunion a été déposée auprès de la Délégation régionale de la Jeunesse et des Sports de Nabeul le 07/08/2026.

2026R02977APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

La partie saisie : Mekki Ben Salah Aydi, CIN n°02085771, RNE n°0910158M, demeurant à El Aouayed, Cherarda, Km 74, Kairouan, 3116.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

1) L'immeuble dénommé «HAYET», objet du TF n°11415 Gafsa, correspondant au lot n°88, d'une superficie totale de 44 703 m², jouxtant le bien L'immeuble objet du TF n°25998 Gafsa, est situé à Menzel Gammoudi, délégation de Sidi Aïch, gouvernorat de Gafsa.

Le bien comprend les équipements et aménagements suivants :

- Un puits profond d'une profondeur de 150 mètres;
- Une installation d'énergie solaire alimentant une pompe de 10 chevaux;
- Un moteur électrique pour le puits d'une puissance de 10 chevaux;
- Une superficie de 4,25 hectares entièrement plantée d'oliviers âgés d'environ 15 ans
- Un système d'irrigation goutte-à-goutte couvrant la superficie plantée de 4,25 Hectares.

2) L'immeuble dénommé «FATMA», objet du TF n°25998 Gafsa, correspondant au lot n°92, jouxtant L'immeuble objet du TF n°11415

Gafsa, est situé dans la zone de Menzel Gammoudi, délégation de Sidi Aïch, gouvernement de Gafsa. Il couvre une superficie totale de 263 977 m².

Le bien comprend les constructions, équipements et aménagements suivants :

- Une habitation rurale d'une superficie de 80 m² ;
- Un local abritant une station de filtration, d'une superficie de 85 m² ;
- Un puits profond d'une profondeur de 200 mètres;
- Une installation d'énergie solaire alimentant une pompe de 25 chevaux;
- Un bassin de stockage d'eau d'une capacité de 430 m³ ;
- Une station de filtration équipée de deux surpresseurs ;
- Un mur de clôture en béton d'une longueur de 156 mètres et d'une hauteur de 4 mètres;
- Un dépôt en cours de construction, d'une superficie de 81 m² ;
- Une superficie de 26 hectares entièrement plantée d'oliviers et équipée d'un système d'irrigation goutte-à-goutte;
- Un moteur électrique pour le puits d'une puissance de 25 chevaux;
- Un transformateur électrique.

Mise à prix : Le prix de mise à prix de l'ensemble des deux biens immobiliers est fixé à la somme de deux millions cinq cent deux mille neuf cent trente-huit dinars et trois cent soixante dix millimes (2 502 938,370 dinars), ventilée comme suit :

1. Pour le premier bien immobilier, immatriculé au titre foncier n°11415 Gafsa, le prix de mise à prix est fixé à la somme de trois cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante dinars (387 750,000 dinars).
2. Pour le deuxième bien immobilier, immatriculé au titre foncier n°25998 Gafsa, le prix de mise à prix est fixé à la somme de deux millions cent quinze mille cent quatre-vingt-huit dinars et trois cent soixante-dix millimes (2 115 188,370 dinars).

La date et lieu de la vente : Lundi le 16/11/2026 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gafsa où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2026X01403VEPA1

VENTE IMMOBILIERE (après déduction du prix)

Maître FARHATI BOUBAKER

Avocat à la cour de cassation

14 Av. de Londres - Tunis

1- Poursuivant : Société EL GANDOUR Sarl RNE N°1577737W siège social Rue Ennouzha L'Aouina nord La Marsa élisant domicile chez son avocat Maître FARHATI Boubaker Avocat à la Cour de Cassation 14 Av. de Londres Tunis 1002.

2- AVOCAT POURSUIVANT : Maître FARHATI Boubaker Avocat à la Cour de Cassation 14 Av de Londres Tunis 1002.

3- PARTIE SAISIE : Mabrouk Ben Ammar SOULI demeurant à la rue Soma n°06 Mourouj 5 ben Arous.

4- IMMEUBLE SAISI : La totalité d'un lot de terrain représentant 6486051.77/469274760 parts indivises à soustraire du terrain objet du TF n°103426 Tunis dénommé "terrain ennozha" situé en bordure de la rue el azhar ; L'AOUINA gouvernorat de Tunis sur lequel est édifié immeuble composé d'un rez-de-chaussée et de 2 étages.

Le rez-de-chaussée couvre 443 m² composé 4 locaux commerciaux : 1 salon de coiffure, 1 station de lavage et 2 locaux vacants.

Le 1er étage - vacant - couvre 472 m² avec véranda sur la rue des fleurs et des escaliers au milieu. Il est composé de 2 pavillons : celui de droite contient un hall et des salles de classes, celui de gauche un hall et 2 WC et des salles de classes.

Le 2ème étage couvre 477 m² contient un hall et 2 pavillons : chacun composé de salles de classes et des WC.

Sur le toit il y a 1 studio de 13.65 m² et l'emplacement d'un ascenseur.

5- LES CHARGES : L'immeuble n'est grevé d'aucune charge sauf une opposition conservatoire tendant à garantir une dette de 104.022.829 DTN inscrite à la demande de la requérante.

6- MISE A PRIX : La mise à prix a été fixée à la somme de deux millions trois cents trente huit milles deux cents quatre vingt cinq dinars huit cents millimes (2.338.285.800 DTN) les frais de poursuite non compris et ce après réduction de quarante pour cent du prix initial décidée par la cour.

7- DATE DE LA VENTE : Le mardi dix sept novembre deux mille vingt six (17/11/2026) à 9 h du matin et heures suivantes par devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis Avenue Bab Bnet Tunis.

8- VISITE DES LIEUX : La visite peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur doit consigner le tiers de la mise à prix ou se prévaloir d'un chèque du même montant ou d'une caution bancaire et se faire représenter par un avocat. Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du Mr. Le Gouverneur.

2026403512VEPA1

Avis aux créanciers

APPEL D'OFFRE

CESSION TOTALE DE LA SOCIETE «HOTELIERE SAPHIR»

MF : 0012402E

Capital : 2.080.000TND

Siège social : HOTEL SAPHIR - HAMMAMET

Le Contrôleur de justice de la Société HOTELIERE SAPHIR lance un avis

d'appel d'offre pour la cession totale de la dite société et l'acceptation de l'offre le plus élevé suite à la décision de son excellence la juge d'entreprise au tribunal de première instance de Grombalia et son aval relatif au cahier des charges. Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de contrôleur de justice Maître AIFA BADREDDINE sis au :

Rue aboubaker al bokri oxer 2 - étage 3 - B 3.5 - Montplaisir- Tunis Tél : 71906068/23322507.

- date limite : au plus tard le 21/12/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026403505VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 25 NOVEMBRE 2026

Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf

S.A. au capital de 6.000.000 Dinars

Siège Social : Hôtel Marillia - Zone Touristique Hammamet Yasmine 4010 - Bouficha

Identifiant Unique : 0048154 A

Messieurs les actionnaires de la Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 25 NOVEMBRE 2026 à 10h30, à l'Hôtel Marillia, ZONE TOURISTIQUE Hammamet Yasmine, Bouficha, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des Rapports d'activité du Conseil d'Administration des exercices 2025
2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux exercices 2025

3. Approbation des conventions régies par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

4. Approbation des Etats financiers relatifs aux exercices 2025

5. Quitus aux administrateurs pour les exercices 2025

6. Affectation des Résultats

7. Renouvellement de mandat de deux administrateurs

8. Fixation des jetons de Présence.

2026R02973SANB3

Convocation pour l'assemblée générale ordinaire

La société SMVDA «Aouilia1» S.A. au capital de 1.840.000dt ayant son siège social au N°26 Rue Ferdoues la Marsa Ouest Tunis, identifiant unique 1529339R

Les actionnaires de la société SMVDA «Aouilia1» sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie au siège social à la Marsa le 16 novembre 2026 à dix heure du matin pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2025

2- Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2025.

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers pour l'exercice 2025.

4- Affectation de résultats de l'exercice 2025.

5- Approbation des conventions réglementées conclues en 2025.

6- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice 2025.

7- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2026, 2027 et 2028.

8- Nommer un commissaire aux comptes pour les années 2026, 2027 et 2028.

9- Diverses et imprévus.

Le conseil informe les actionnaires que tous les documents relatifs à la dite assemblée sont à leurs

disposition au siège de la société conformément à la réglementation en vigueur.

2026R02980SANB3

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PLUXEE TUNISIE

Société Anonyme

Siège social : 09 Rue Mohamed Ali Annabi Tunis

Identifiant Unique : 0433729S

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société Pluxee Tunisie qu'une Assemblée Générale Ordinaire de la société Pluxee Tunisie se tiendra le 20 novembre 2026 à 10h00 au siège de la société sis au 9 Rue Mohamed Ali Annabi à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale

- Lecture du rapport d'activité de l'exercice clos le 31 août 2023

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 août 2023

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023 et quitus aux administrateurs

- Approbation des conventions réglementées

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 août 2023

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Questions diverses

- Pouvoirs pour formalités.

2026R02981SANB3

CONVOCAION

Société Les Sables D'or

Siège social : Hôtel Royal Salem

Boulevard 14 janvier 2011 - 4039 Sousse Tunisie

Capital social : 20 000 000 DT

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière les Sables D'Or,

sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 06 Novembre 2026 à 10 H 30 à l'hôtel ROYAL SALEM à SOUSSE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Augmentation du capital.
- 2) Modifier l'article 6 de nos statuts.
- 3) Questions diverses.

2026S01372SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

«SOCIETE MEDICAL SERVICES & SOLUTIONS INTER»

S.A AU CAPITAL DE 100.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : Appartement 12 Immeuble Mlika Rue Ennakhil Khezama 4051, Sousse

M.F : 1680164 L/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société «MEDICAL SERVICES & SOLUTIONS INTER», sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Novembre 2026 à 9h00 au siège social de la société sis à App N°12, Immeuble Mlika Rue Ennakhil Khzema 4051, Sousse, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de la convocation de l'assemblée générale Extraordinaire;
2. Clôture de la liquidation ;
3. Mis fin aux fonctions du liquidateur ;
4. Questions diverses
5. Pouvoirs pour formalités.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société «MEDICAL SERVICES & SOLUTIONS INTER».

2026S01373SANB3

COMPAGNIE GENERALE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES C.O.G.I.A.

Société Anonyme

Siège Social : la Route de Moureddine - KM 3,5 - BP n°82 - 4000 Sousse

M.F : 0014056Q/A/M/000

R.N.E : 0014056Q

Les actionnaires de la société «Compagnie Générale Des Industries Alimentaires» - C.O.G.I.A., sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 Novembre 2026 à 10 heures du matin à l'administration située au siège de la société et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Agréer le retard pour la tenue de cette assemblée.
- 2) Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- 4) Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2024 ;
- 5) Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;
- 6) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2024.
- 7) Délégation pour l'accomplissement des formalités légales.

2026S01374SANB3

Convocation

Société BINA CORP

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 72 180 000 DT

Siège Social : Rue 8002 Espace Tunis Bloc H Etage 3 Montplaisir 1073 - Tunis

Mat. Fisc. : 1046405 Z

Conformément à l'article 26 - 4ème paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société BINA CORP sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 22/10/2026 au siège de la société AL KARAMA HOLDING situé à l'angle de la rue du lac Annecy et le passage du lac Malaoui - Les Berges du Lac I de Tunis - 1053 à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire ;
- 2- Lecture et approbation des rapports de gestion pour les exercices clos le 31/12/2022 ;
- 3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatif aux états financiers des exercices clos le 31/12/2022 ;
- 4- Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Approbations des états financiers pour les exercices clos le 31/12/2022 ;
- 6- Affectation du résultat ;
- 7- Nomination de commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- 8- Quitus aux administrateurs ;
- 9- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2026403506SANB3

Convocation

Société BINA CORP

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 72 180 000 DT

Siège social : Rue 8002 Espace Tunis Bloc H Etage 3 Montplaisir 1073 - Tunis

Mat. Fisc. : 1046405 Z

Conformément à l'article 26 - 4ème paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société BINA CORP sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le 22/10/2026 au siège de la société AL KARAMA HOLDING situé à l'angle de la rue du lac Annecy et le passage du lac Malaoui - Les Berges du Lac I de Tunis - 1053 à 12h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale extraordinaire ;
2. Continuité de l'activité conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales ;

3. Transfert du siège social de la société ;
 4. Modification corrélative de l'article 4 des statuts de la société ;
 5. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.
- 2026403507SANB3

EL MATBAA HOTEL - SA

Société Anonyme

Au capital de 265.500 dinars

Siège social : 6 Rue Alain Savary - Tunis

Identifiant Unique : 0000219T

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société «EL MATBAA HOTEL» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le Lundi neuf novembre 2026, à dix heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2025.
 2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2025.
 3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.
 4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2025.
 5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.
 6. Affectation des résultats de l'exercice 2025.
 7. Quitus aux membres du conseil d'administration.
 8. Questions diverses.
 9. Pouvoirs pour formalités.
- 2026403523SANB3

Sociétés communautaires

CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE COMMUNAUTAIRE LOCALE THUCCA BLE D'OR

Siège social : Toukaber, Medjez El Bab, Béja

Identifiant unique : 1879706R

Capital social : 10.000 DT

Le Conseil d'administration de la Société Communautaire Locale Thucca Blé d'Or, après examen de la situation actuelle de la société, a décidé de convoquer les souscripteurs à une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 03 novembre 2026 à 9h, à L'Ecole Supérieure des Ingénieurs de Medjez El Bab.

ORDRE DU JOUR :

1. Information et mise en œuvre du décret n°15 de l'année 2022 par rapport au décret n°3 de l'année 2025, ainsi que les modifications nécessaires des statuts.
2. Réexamen des demandes des nouveaux actionnaires pour approbation lors de la session.
3. Présentation de la liste des actionnaires dont l'exclusion a été décidée pour soumission au vote.
4. Examen de la situation du commissaire aux comptes.

2026403504SODB3

Autres sociétés

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE RELATIVE A L'EXERCICE 2025

**Société Mutuelle de Base des
Services Agricoles Gharbi Frères**

MF : 1610700AAM000

Messieurs les adhérents sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2025 qui se tiendra le lundi 2 novembre 2026 à 15 heures au siège social de la société à Louata Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Renouvellement de la nomination du commissaire aux comptes pour une durée de trois ans : 2025-2026-2027

2- Lecture du rapport moral et financier de l'année 2025

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes et du commissaire aux comptes pour l'année 2025

4- Ouverture d'une première succursale de la Société Coopérative «Gharbi Frères»

5- Approbation des rapports.

2026403519SODB3

DIVERS

Avis au public

AVIS

Lotfi Ben Taher Marzouk annonce au public qu'il a perdu son titre de propriété pour la moitié d'une boulangerie ancienne située rue Farhat Hachad Mahres Sfax et il veut extraire une deuxième copie originale et qui veut s'opposer s'adresse auprès du notaire à Sfax Mohamed Mzid dans un délai de trente jours à partir de la date de cet avis.

2026X01399DIVD2

Avis

Monsieur Gargouri Zouhir annonce qu'il possède un terrain de 4200 mètres carrés situé à la route de saltnia Km 13, un terrain de 3350 mètres carrés situé à la route de Mahdia Km 10, un terrain de 5484 mètres carrés situé à la route de Mahdia Km 11, 2/3 d'un titre bleu n°252092 situé à la route de Mahdia Km 25, un terrain de 780 mètres carrés situé à la route de Mahdia Km 10 et un terrain de 49 oliviers situé à la route de Mahdia Km 21 provenant tous ça par l'acte de partage qui était fait le 12 août 2000 enregistré à Sfax le 28 septembre 2000 n°MO77270 rédigé par les deux notaires Mohamed Henteti et Mohamed Hammemi, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout

contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2026X01404DIVD2

Avis

Madame Nassima Yanguï annonce qu'elle possède un terrain de 1001.18 mètres carrés situé à la route de Mahdia avenue erached Sakiet Edayer Sfax provenant par l'acte d'achat qui était fait le 01 décembre 2003 enregistré à Sakiet Ezzite le 05 Janvier 2004 n°M000312 rédigé par

les deux notaires Mounir Dammak et Hichem Fourati, elle a perdu l'acte de possession et elle désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2026X01405DIVD2

Rectificatifs

RECTIFICATIF

L'APPETISSANTE SA

SOCIETE ANONYME

CAPITAL SOCIAL : 22.181.500 DINARS

SIEGE SOCIAL : KM 12, ROUTE DE MATEUR - 2021 OUED ELLIL - MANNOUBA

IU : 0774431X

Suite à l'annonce n°2026403346SANB3 parue au JORT N°120 du 29/09/2026.

A ajouter à l'ordre du jour :

- Nomination d'un administrateur

Le reste demeure sans changement.

2026403501RECZ9